

SECTION A – NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

A01 AGRICULTURE; SYLVICULTURE; ÉLEVAGE; CHASSE; PIÉGEAGE; PÊCHE

A01B TRAVAIL DE LA TERRE EN AGRICULTURE OU EN SYLVICULTURE; PARTIES CONSTITUTIVES OU ACCESSOIRES DES MACHINES OU INSTRUMENTS AGRICOLES, EN GÉNÉRAL (ouverture ou recouvrement de sillons ou de trous pour ensemencement, plantation ou fumage A01C 5/00; machines pour la récolte des racines ou tubercules A01D; faucheuses convertibles en appareils de travail de la terre ou capables de travailler la terre A01D 42/04; faucheuses combinées avec des instruments de travail de la terre A01D 43/12; travail de la terre pour travaux publics ou exploitations minières E01, E02, E21)

Schéma général

OUTILS À MAIN	1/00	INSTRUMENTS UTILISABLES SOIT	
CHARRUES		COMME CHARRUES, SOIT COMME	
Structures générales.....	3/00, 5/00, 9/00, 11/00	HERSES OU SIMILAIRES.....	7/00
Adaptations particulières.....	13/00, 17/00	AUTRES MACHINES.....	27/00 à 45/00, 49/00, 77/00
Parties constitutives.....	15/00	PIÈCES OU PARTIES DE MACHINES OU INSTRUMENTS	59/00 à 71/00
HERSES		TRANSPORT EN AGRICULTURE	51/00, 73/00, 75/00
Structures générales.....	19/00, 21/00	AUTRES PARTIES CONSTITUTIVES OU ACCESSOIRES DES MACHINES OU INSTRUMENTS AGRICOLES.....	76/00
Applications particulières.....	25/00	MÉTHODES PARTICULIÈRES DE TRAVAIL DU SOL	47/00, 79/00
Parties constitutives.....	23/00		

- 1/00 Outils à main** (tranche-bordures pour pelouses A01G 3/06)
- 1/02 . Bêches; Pelles
 - 1/04 . . dentelées
 - 1/06 . Houes; Bineuses à main
 - 1/08 . . à lame unique
 - 1/10 . . à plusieurs lames
 - 1/12 . . à lames dentelées
 - 1/14 . . à dents uniquement
 - 1/16 . Sarcloirs
 - 1/18 . . Outils du type pince
 - 1/20 . Combinaisons de différentes sortes d'outils à main
 - 1/22 . Fixation aux manches des lames ou similaires (manches pour outils ou leur fixation, en général B25G); Lames interchangeable ou ajustables
 - 1/24 . pour le traitement de prairies ou pelouses [2]

Charrues

- 3/00 Charrues à socs fixes**
- 3/02 . Charrues à traction humaine
 - 3/04 . Charrues à traction animale
 - 3/06 . . non réversibles, c. à d. incapables de faire un sillon adjacent sur le trajet du retour (labour en planche)
 - 3/08 . . . Charrues araires
 - 3/10 . . . Charrues à avant-train; Charrues à roue unique
 - 3/12 . . . Charrues à deux roues
 - 3/14 . . . Charrues à bâti
 - 3/16 . . Charrues réversibles, c. à d. capables de faire un sillon adjacent sur le trajet du retour (labour à plat)
 - 3/18 . . . Charrues tourne-oreille
 - 3/20 . . . Charrues bascule

- 3/22 . . . à éléments de labourage parallèles mis en œuvre alternativement (charrues tilbury doubles)
- 3/24 . Charrues tractées (A01B 3/04 a priorité)
- 3/26 . . non réversibles
- 3/28 . . Charrues réversibles
- 3/30 . . . Charrues tourne-oreille
- 3/32 . . . Charrues bascule
- 3/34 . . . Charrues à éléments de labourage parallèles mis en œuvre alternativement
- 3/36 . Charrues portées
- 3/38 . . non réversibles
- 3/40 . . Charrues réversibles
- 3/42 . . . Charrues tourne-oreille
- 3/421 avec support d'attelage en une seule pièce [2]
- 3/426 avec support d'attelage en plusieurs parties [2]
- 3/44 . . . à éléments de labourage parallèles mis en œuvre alternativement
- 3/46 . Charrues semi-portées
- 3/50 . Charrues automotrices
- 3/52 . . à trois roues ou plus, ou à chenilles
- 3/54 . . . non réversibles
- 3/56 . . . Charrues réversibles
- 3/58 . . à deux roues
- 3/60 . . . Charrues réversibles
- 3/62 Charrues bascule
- 3/64 . Charrues à treuil; Dispositifs indicateurs ou à signaux pour systèmes de charrues à treuil
- 3/66 . . avec système mécanique d'enroulement monté sur la charrue
- 3/68 . . Systèmes de treuil à un ou deux moteurs

- 3/70 . . . Systèmes à moteur unique pour travail sur pente inclinée
- 3/72 . . Moyens d'ancrage des câbles
- 3/74 . Utilisation de l'énergie électrique pour la traction des charrues (collecteurs de courant électrique B60L 5/00)
- 5/00 Charrues à outils de travail rotatifs non entraînés, p.ex. à disques** (à outils rotatifs entraînés A01B 9/00)
 - 5/02 . à traction animale
 - 5/04 . à traction mécanique
 - 5/06 . . non réversibles
 - 5/08 . . Charrues réversibles
 - 5/10 . portées ou semi-portées
 - 5/12 . . non réversibles
 - 5/14 . . Charrues réversibles
 - 5/16 . Charrues automotrices à disques ou similaires
- 7/00 Instruments à disques ou similaires, de travail de la terre, utilisables soit comme charrues, soit comme herse, soit comme instruments similaires**
- 9/00 Charrues à outils rotatifs entraînés** (instruments d'ameublissement à outils rotatifs entraînés A01B 33/00)
- 11/00 Charrues à outils pouvant osciller, fouiller ou défoncer**
- 13/00 Charrues ou machines similaires pour des travaux particuliers** (pour drainage E02B 11/02)
 - 13/02 . à butter, c. à d. comportant des versoirs symétriques (buttoirs)
 - 13/04 . pour le labourage en vignobles, vergers ou similaires (vignerottes)
 - 13/06 . . Dispositifs pour prévenir l'endommagement des ceps ou des tiges similaires
 - 13/08 . pour le travail du sous-sol
 - 13/10 . . Instruments spéciaux de défoncement des couches du sous-sol
 - 13/12 . . . Dispositifs pour étaler les couches du sous-sol sur la surface
 - 13/14 . pour le travail de la terre en plusieurs couches
 - 13/16 . Machines pour empêcher l'érosion, p.ex. pour creuser des bassins, endiguer les fossés
- 15/00 Eléments, outils ou parties constitutives des charrues**
 - 15/02 . Lames de charrues; Leur fixation
 - 15/04 . . Socs
 - 15/06 . . . Socs interchangeables ou réglables
 - 15/08 . . Versoirs
 - 15/10 . . . Versoirs interchangeables ou réglables
 - 15/12 . Ages; Mancherons (poignées pour outils ou leur fixation en général B25G)
 - 15/14 . Bâts (moyens ou agencements pour en faciliter le transport A01B 73/00) [4]
 - 15/16 . Disques (leurs paliers A01B 71/04); Grattoirs de nettoyage des disques; Pièces accessoires pour affilage (affilage en général B24)
 - 15/18 . Coutres
 - 15/20 . Dispositifs particuliers de réglage pour outils de charrues remorquées, ou montées sur tracteurs, pour le travail sur coteaux ou en déclivités
- 17/00 Charrues comportant des dispositifs accessoires particuliers, p.ex. pour enfouir le fumier, briser les mottes** (A01B 49/00 a priorité; charrues pour le travail du sous-sol A01B 13/08) [2]

Herse**19/00 Herse à outils non rotatifs (herse traînantes)**

- 19/02 . à outils fixés rigidement ou élastiquement à un bâti porte-outil
- 19/04 . . avec deux porte-outils au plus
- 19/06 . . à outils ou bâti porte-outil mus mécaniquement en va-et-vient
- 19/08 . constituées par un réseau de chaînes portant des dents ou éléments similaires
- 19/10 . Dispositifs de relevage ou de nettoyage

21/00 Herse à outils rotatifs non entraînés (instruments d'ameublissement à outils rotatifs entraînés A01B 33/00)

- 21/02 . à dents ou outils similaires
- 21/04 . . à axes horizontaux
- 21/06 . . à axes verticaux
- 21/08 . à disques ou outils similaires (pulvérisateurs)

23/00 Eléments, outils ou parties constitutives des herse

- 23/02 . Dents; Leur fixation
- 23/04 . Bâts (moyens ou agencements pour en faciliter le transport A01B 73/00); Dispositifs de traction [4]
- 23/06 . Disques (A01B 15/16 a priorité; leurs paliers A01B 71/04); Grattoirs de nettoyage; Pièces accessoires pour affilage (affilage en général B24) [2]

25/00 Herse comportant des dispositifs accessoires particuliers, p.ex. des distributeurs d'engrais; Herse à destination particulière (A01B 39/00 a priorité)**Autres machines pour le travail de la terre****27/00 Brise-mottes****29/00 Rouleaux**

- 29/02 . à surface lisse
- 29/04 . à surface non lisse constituée par des anneaux ou des disques rotatifs libres, ou à saillies ou à nervures ménagées sur le corps du rouleau; Rouleaux tasseurs
- 29/06 . comportant des dispositifs accessoires particuliers

31/00 Planches traînantes (niveleuses)**33/00 Instruments d'ameublissement à outils rotatifs entraînés**

- 33/02 . dont les outils sont montés sur un arbre horizontal, perpendiculaire au sens de la marche
- 33/04 . dont les outils sont montés sur un arbre horizontal parallèle au sens de la marche
- 33/06 . dont les outils sont montés sur un arbre vertical ou presque vertical
- 33/08 . Outils; Détails, p.ex. adaptations des organes de transmission
- 33/10 . . Caractéristiques de structure ou de fonctionnement des outils
- 33/12 . . Disposition des outils; Ecrans de protection des outils
- 33/14 . . Fixation des outils à l'arbre d'entraînement, p.ex. outils montés à ressort
- 33/16 . avec des dispositifs particuliers supplémentaires (A01B 49/00 a priorité; pour semer ou fertiliser A01B 49/06) [2]

35/00 Autres machines pour le travail de la terre

- (A01B 37/00, A01B 39/00, A01B 77/00 ont priorité)
- 35/02 . à outils non rotatifs
- 35/04 . . à traction animale ou mécanique
- 35/06 . . . à outils souples

- 35/08 . . . à outils rigides
- 35/10 . . montées sur tracteurs
- 35/12 . . . à outils souples
- 35/14 . . . à outils rigides
- 35/16 . à outils rotatifs ou roulants non entraînés
- 35/18 . comportant des outils rotatifs et des outils non rotatifs
- 35/20 . Outils; Détails
- 35/22 . . Outils non rotatifs; Leur montage
- 35/24 . . . Outils souples
- 35/26 . . . Outils rigides
- 35/28 . . Outils rotatifs; Leur montage
- 35/30 . . Châssis (A01B 23/04 a priorité) [2]
- 35/32 . avec des dispositifs particuliers supplémentaires
- 37/00 Dispositifs pour ameublir le sol tassé par des roues ou causes similaires**
- 39/00 Autres machines spécialement destinées au travail du sol sur lequel poussent des cultures**
- 39/02 . à outils non rotatifs
- 39/04 . . à traction animale ou mécanique
- 39/06 . . Machines automotrices
- 39/08 . à outils rotatifs
- 39/10 . à outils oscillants
- 39/12 . à fonction particulière
- 39/14 . . à butter
- 39/16 . . pour le travail en vignobles, vergers ou similaires
- 39/18 . . à sarcler
- 39/19 . . . Sarcleuses à tige, c. à d. sarcleuses à tiges rotatives entraînées sous la surface du sol
- 39/20 . Outils; Détails
- 39/22 . . Outils; Leur montage
- 39/24 . . Châssis (A01B 23/04 a priorité) [2]
- 39/26 . . Disposition pour protéger les plantes
- 39/28 . avec des dispositifs particuliers supplémentaires (A01B 49/00 a priorité) [2]
- 41/00 Machines à éclaircir les plants (démarieuses)**
- 41/02 . à outils oscillants
- 41/04 . à outils rotatifs
- 41/06 . avec commande électrique, p.ex. photo-électrique, des opérations d'éclaircissement
- 43/00 Machines pour retirer du sol les pierres, les racines indésirables ou les détritux similaires, p.ex. râteaux tractés [4]**
- 45/00 Machines pour l'entretien des prairies ou des gazons**
- 45/02 . pour aérer
- 45/04 . coupe-gazon ou lève-gazon
- 47/00 Travail de la terre par application d'une différence de potentiel électrique entre les outils et le sol**
- 49/00 Machines combinées (dispositifs auxiliaires attelés à des machines d'un autre genre, p.ex. herse attelées à des charrues, voir les groupes relatifs à ces machines)**
- 49/02 . à plusieurs outils de travail de la terre de nature différente
- 49/04 . Combinaisons d'outils de travail de la terre et d'outils non destinés au travail de la terre, tels que des plantoirs
- 49/06 . . pour semer ou répandre des engrais

Parties constitutives ou accessoires des machines ou instruments agricoles, en général (structure des sièges A47C; roues B60B; abris pour conducteurs B60J; sièges spécialement adaptés aux véhicules, leur agencement ou leur montage dans les véhicules B60N 2/00; grattoirs de roues B60S 1/68) [3]

- 51/00 Châssis spécialement adaptés au montage de différentes sortes d'outils ou machines agricoles** (sous l'aspect véhicule en général, voir les sous-classes appropriées des classes B60 ou B62)
- 51/02 . entraînés par moteur
- 51/04 . à traction animale ou mécanique
- 59/00 Dispositifs particuliers pour l'attelage des animaux ou des tracteurs aux machines ou instruments agricoles** (A01B 63/00 a priorité; attelage des véhicules, en général B60D; attelages de véhicules à traction animale, en général B62C 5/00) [3]
- 59/02 . pour machines à traction animale
- 59/04 . pour machines tirées ou poussées par tracteurs
- 59/041 . . avec prévention ou limitation du jeu latéral des instruments (prévention de l'excès de tension A01B 61/00) [2]
- 59/042 . . dont les moyens de traction sont disposés à l'arrière du tracteur
- 59/043 . . . avec attelage à trois points, p.ex. par accouplement à déclenchement rapide (A01B 59/06 a priorité)
- 59/044 . . dont les moyens de traction sont disposés à la partie centrale du tracteur
- 59/046 . . dont les moyens de traction ou de poussée sont disposés sur le côté du tracteur
- 59/048 . . dont les moyens de traction ou de poussée sont disposés à l'avant du tracteur
- 59/06 . pour machines montées sur tracteurs
- 61/00 Dispositifs ou pièces des machines ou instruments agricoles pour éviter un effort excessif** (limiteurs d'effort pour attelage de véhicules, en général B60D; limiteurs d'effort d'accouplement en soi F16D) [3]
- 61/02 . des systèmes d'accouplement des tracteurs aux machines
- 61/04 . des points de fixation des outils de travail aux flèches ou bâtis
- 63/00 Dispositifs ou agencements de levage ou de réglage pour machines ou instruments agricoles** (mécanismes de relevage de la barre de coupe d'une moissonneuse A01D 34/24; dispositifs de réglage de la barre de coupe d'une moissonneuse A01D 34/28; caractéristiques de structure des dispositifs de levage en soi B66F) [3]
- 63/02 . pour instruments montés sur tracteurs
- 63/04 . . Dispositifs à main; Dispositifs à compensateurs mécaniques, p.ex. ressorts
- 63/06 . . manœuvrés mécaniquement par le moteur du tracteur
- 63/08 . . manœuvrés par le déplacement du tracteur
- 63/10 . . à manœuvre hydraulique ou pneumatique
- 63/102 . . . caractérisés par la position du montage sur le tracteur, p.ex. sur la partie arrière
- 63/104 sur la partie centrale, c. à d. entre les roues avant et arrière
- 63/106 sur le côté
- 63/108 sur la partie avant
- 63/11 . . . pour la commande du transfert de charge entre les instruments et les roues du tracteur [2]
- 63/111 . . . Réglage de la profondeur de travail des instruments
- 63/112 pour la commande de la force de traction [2]

- 63/114 pour obtenir une profondeur de travail constante [2]
- 63/118 . . . Montage des instruments sur les attelages à relevage (A01B 59/043 a priorité; prévention ou limitation du jeu latéral des instruments A01B 59/041; prévention de l'excès de tension A01B 61/00) [2]
- 63/12 . . à manœuvre électrique
- 63/14 . pour instruments à traction animale ou mécanique
- 63/16 . . avec roues réglables par rapport au bâti
- 63/18 . . . par embrayage entre axe à baïonnette et roue
- 63/20 . . . à engrenages à crémaillère
- 63/22 . . . à commande hydraulique ou pneumatique
- 63/24 . . Outils ou supports d'outils réglables en position par rapport au bâti
- 63/26 . . . à la main
- 63/28 . . . par l'action de la machine ou de l'instrument
- 63/30 . . . par l'action du moteur transmise mécaniquement
- 63/32 . . . par moyens hydrauliques ou pneumatiques
- 67/00 Dispositifs pour asservir le moteur du tracteur à la résistance des outils de travail** (limiteurs d'effort A01B 61/00)
- 69/00 Direction des machines ou instruments agricoles; Guidage des machines ou instruments agricoles selon un parcours déterminé [3]**
- 69/02 . Marqueurs de sillons ou dispositifs similaires; Fils d'alignement; Accessoires à cet effet
- 69/04 . Adaptations particulières de la conduite automatique du tracteur, p.ex. systèmes électriques pour labourage selon les courbes de niveau
- 69/06 . Déplacement latéral des machines par un conducteur auxiliaire
- 69/08 . Déplacement latéral des machines par le mouvement latéral du tracteur
- 71/00 Structure ou agencement des mécanismes de réglage ou d'ajustage, de l'entraînement ou de la prise de force des instruments ou des outils; Protection de pièces contre la poussière ou matière gênante similaire; Adaptation d'éléments de machine à/ou pour des fins agricoles**
- 71/02 . Mécanismes de réglage ou d'ajustage
- 71/04 . Paliers des pièces rotatives, p.ex. pour disques de travail de la terre (paliers en général F16C)
- 71/06 . Adaptations particulières de systèmes d'accouplement entre la prise de force et l'arbre de transmission à l'instrument ou à la machine (accouplements pour la transmission des mouvements de rotation F16D)
- 71/08 . Moyens de protection contre la poussière ou similaire, ou moyens pour le nettoyage d'instruments de culture (A01B 15/16, A01B 19/10, A01B 23/06 ont priorité; écrans de protection des outils d'ameublement à entraînement rotatif A01B 33/12; écrans de protection de pièces rotatives en général F16P 1/00) [2]
- 73/00 Moyens ou agencements pour faciliter le transport des machines ou instruments agricoles, p.ex. bâtis pliants réduisant la largeur hors tout** (agencements de levage pour instruments de travail de la terre A01B 63/00; véhicules adaptés au transport des charges ou pour transporter, porter ou comporter des charges ou des objets particuliers B60P; véhicules à moteur, remorques B62D) [4]
- 73/02 . Bâtis pliants [4]
- 73/04 . . repliables autour d'un axe horizontal [4]
- 73/06 . . repliables autour d'un axe vertical [4]
- 75/00 Transporteurs des personnes pendant leur travail aux champs, p.ex. pendant le démarrage des betteraves**
-
- 76/00 Parties constitutives ou accessoires des machines ou instruments agricoles non prévus dans les groupes A01B 51/00 à A01B 75/00 [8]**
- 77/00 Machines pour lever et traiter la terre** (biocides, produits attirant ou repoussant les animaux nuisibles, régulateurs de croissance des végétaux A01N 25/00 à A01N 65/00; engrais C05; substances pour conditionner ou pour stabiliser les sols C09K 17/00)
- 79/00 Méthodes de travail de la terre** (requérant essentiellement l'emploi de machines particulières, voir les groupes relatifs à ces machines)
- 79/02 . en combinaison avec d'autres opérations agricoles, p.ex. fertilisation, plantation